

# **Synthèse à destination du médecin traitant**

**Extraite du Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS)**

## **Syndrome du Grêle Court chez l'adulte**

**Octobre 2021**

**Centre de référence des maladies rares digestives**

## Synthèse à destination du médecin traitant

Le Syndrome du Grêle Court (SCG) est une maladie rare résultant d'une résection étendue de l'intestin grêle. Les patients avec SCG nécessitent une prise en charge au long cours dans des structures qui permettent de diminuer le risque de complications et donc d'améliorer la survie et la qualité de vie de ces patients. Sa définition anatomique repose sur une longueur d'intestin grêle post-duodénale restante inférieure ou égale à 200 cm.

Le SCG fait suite chez l'adulte le plus souvent à une cause acquise qui peut nécessiter une prise en charge spécifique de la maladie responsable de la résection étendue du grêle. Les principales causes sont : l'ischémie mésentérique, la maladie de Crohn, l'entérite post-radique, les complications post chirurgicales et d'autres causes plus rares.

Selon la sévérité de la malabsorption, il va en résulter une insuffisance intestinale (II) dont la prise en charge repose principalement sur la nutrition parentérale à domicile (NPAD) sur voie veineuse centrale (VVC). La réhabilitation chirurgicale est également primordiale, avec remise en continuité dès que possible. Certains patients pourront également bénéficier d'un traitement par facteurs trophiques (analogues du GLP-2).

Le SCG est à risque de complications, notamment métaboliques et infectieuses en cas de voie veineuse centrale, qui devront être dépistées. Un monitoring rapproché est donc recommandé.

Le suivi de ces patients doit se faire en centre expert labellisé maladies rares digestives (MaRDi) avec prise en charge multidisciplinaire. La prise en charge par le médecin traitant est complémentaire de ce suivi, notamment en cas de survenue de complications aiguës. Un lien ville-hôpital privilégié doit être mis en place.

## Contacts utiles

- Liste des centres labellisés disponible sur <https://www.fimatho.fr/mardi/> et en Annexe 2
- Associations de patients : <https://www.lavieparunfil.com>